

■ **Fondation Jean-Paul Francis**, à Lausanne, CH-550-0175193-4, favoriser et soutenir financièrement toute activité de caractère humanitaire visant à promouvoir la lutte contre la maladie de l'homme et l'aide à l'enfance malheureuse (FOSC du 28.09.1992, p. 4532). Le Département des finances du canton de Vaud ayant pris acte de la dissolution et constaté la liquidation de la fondation le 21 mai 2007, le nom est radié.

Journal no 8683 du 18.07.2007
(04038366 / CH-550.0.175.193-4)